

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **Conférence zoom du 2 février 2020 à 10h30**

Membres présents :

Yan Martel

Isabelle Dalceggio

Sébastien Dubé

Viviane Martel

Pascale Desrochers

Anne Giroux

### **PROCÈS-VERBAL**

**1. Vœux de la nouvelle année**

Yan nous souhaite une bonne année.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Anne ajoute 2 points au Varia ; l'annonce d'Extrafe sur la fin du cycle 2019-2020 et les problèmes technologiques qu'engendre le système Contact.

**3. Approbation du PV de la rencontre Zoom du 9 décembre 2020 ;**

Tous les membres approuvent. Viviane indique à Yan qu'elle va le déposer sur le Google drive de l'info AQRAFE. Yan lui propose son aide.

**4. Révision des mandats des officiers de l'exécutif :**

Yan nous propose des idées pour rétablir des nouvelles tâches à chaque membre pour alléger le mandat du VP aux affaires internes et communications. Il avait fourni par courriel un document Word indiquant les nouvelles tâches préalablement aux membres. Voici les tâches modifiées et ajustés pour chaque membre du comité concerné par ces changements :

Président

- Assure l'envoi des courriels officiels auprès des membres de l'association ;
- Transmets aux membres les avis de convocation aux réunions ;
- Valide et transmets aux membres les comptes rendus des réunions de l'Association.

Vice-président(e) aux affaires externes

- Établis et assure le maintien du réseau de communication de l'Association ;  
Faire un document en indiquant les partenaires et les associations externes avec lesquelles l'AGRAFE a des liens fréquents

Vice-président(e), finances

- Reçois la cotisation des membres, assume la responsabilité de la tenue du registre des

adhésions et assure la mise à jour de la liste de distribution (PRAF) et la liste des membres ;

Vice-président(e), affaires internes et communications

- Assume les fonctions du Vice-président, affaires externes en son absence ;
- Rédige les comptes rendus des réunions de l'Association et de l'exécutif ;
- Conserve les comptes rendus, les documents et la correspondance ;
- Transmets les documents ainsi que l'information à publier, puis les affiches sur le site Web de l'Association.

Suite à ces changements, Yan demande s'il faut mettre la mise à jour de changement de distribution de tâches sur le site internet. Les autres membres du comité sont d'accord pour attendre et tester ce nouveau fonctionnement à l'interne avant de le publier.

Pascale nous informe du ménage des doublons des listes qu'elle a fait sur le Google drive.

Sébastien va également faire la vérification de la liste des membres des Universités et s'assurer du recrutement de nouveaux membres dans le réseau universitaire.

Anne va effectuer les mêmes tâches que Sébastien pour le réseau collégial.

Viviane va s'occuper des documents officiels, du site interne et de la correspondance (gestion des courriels). Anne propose son aide à Viviane.

Pour ce qui est des tâches du président sortant ; l'historique des anciens dossiers et son expertise.

Pascale demande à ajouter le « coaching » dans les tâches du président sortant.

## **5. Bourses d'incitation en sciences infirmières**

Yan indique que l'aide financière a été claire dans ses messages concernant cette bourse. Il explique l'impact sur leur revenu et les répercussions pour les prêts et bourses de l'université. Anne et Viviane soulève qu'ils n'ont pas entendu parler de cette bourse, qu'il n'y a pas eu de communications dans les messages de l'EXTRAFE.

Yan explique que cette bourse touche seulement les étudiants universitaires. C'est une bourse supplémentaire en plus de leur revenu pour le DEC-BAC en infirmière. Ils doivent aller sur le marché du travail pour donner un coup de main au domaine de la santé.

Yan indique que le message a surtout été mentionné au secteur académique. L'aide financière n'a pas été interpellée. Les membres soulèvent que la communication doit être meilleur, car l'information est apparue rapidement sur le site. Yan va en discuter avec la représentante de l'AFE, Sophie.

**6. Bourses d'excellence en sciences de l'informatique, en génie informatique et de la construction des ordinateurs et en génie électrique, électronique et des communications ;**

Yan indique que les responsables de l'aide financière peuvent demander en tout temps de voir les règles budgétaires pour leur Université respective, ces règles sortent vers juin-juillet.

Cette bourse a été en cours d'année ajoutée aux règles budgétaires pour les Universités et ils ont eu très peu de temps pour informer les étudiants, car elle doit être versée en février. Yan a été interpellé par la directrice des financières en début février.

Yan nous indique qu'il n'a pas plus d'informations, chacun doit consulter son service financier pourra voir accès à ses règles budgétaires.

Pour les Cégeps, Anne indique que c'est la direction générale et la fédération des Cégeps qui gèrent ces changements.

L'université fait plus ses messages en catimini, moins en masse comme le Cégep.

Viviane demande de l'information sur ces bourses, Anne lui fournit les critères et les montants.

**7. Petit rassemblement de l'AQRAFE**

Isabelle nous informe qu'elle a reçu beaucoup de réponses positives. Elle voit ça comme un échange entre les membres, un outil. Elle a rédigé quelques questions si la conversation ne lève pas durant la rencontre. Elle voit cette rencontre comme une occasion pour demander d'autres sujets potentiels qui intéresseraient les membres. Il s'agit d'une organisation simple sur Zoom, d'autres sujets peuvent même découler de la conversation.

Yan demande si Isabelle a besoin d'une coanimation pour le premier rassemblement. Anne et Sébastien se proposent comme « back-up » pour relancer la conversation s'il y a lieu.

Voir lors du rassemblement, si d'autres membres se proposent pour organiser les prochains.

**8. Réflexion concernant l'embauche d'un employé permanent, arrimage avec la planification stratégique ;**

Avec les nouvelles tâches apportées par le Président, les membres décident de faire un suivi et de voir avec la révision des mandats si l'embauche d'un employé est nécessaire. Est-ce que les nouvelles tâches apporteront un meilleur équilibre. De plus, Yan se propose pour interpellier Elizabeth à savoir où est rendue la planification stratégique. La réflexion pour l'embauche va être déterminée par cette planification. Également, une évaluation du budget serait nécessaire pour l'embauche d'un nouvel employé.

Lors de l'embauche, s'il y a lieu, voir où va l'association, l'orientation stratégique claire et son mandat. Exploration d'un projet à donner à cette personne ; formations, représentation de l'AQRAFE, création d'un compte Facebook, publications plus fréquentes, faire le lien avec l'AFE

et différents comités.

Contact d'un ancien membre associé : Gilles Godin, Guillaume Saint-Amour. Voir les anciens PV avec les listes des noms pour recruter parmi des anciens membres potentiels.

Peut-être, trouvez un bénévole qui a déjà été dans l'organisation d'une association.

Afin de déterminer les mandats pour un nouvel employé, le comité suggère de sonder les membres de l'AQRAFE dans leur satisfaction et mieux connaître leurs besoins.

## **9. Confirmations des revenus dans le domaine de la santé du 13 mars au 31 août 2020**

Le comité aborde les CRF de janvier. Ils mentionnent que le message de l'AFE concernant les revenus non considérés était un peu vague et soulèvent beaucoup de questions aux étudiants. Même lors d'envoi de courriel à AFE-Partenaires, il semble avoir hésitation. Anne attend une réponse de l'AFE-Partenaires depuis une semaine. Une chose est claire que si l'employeur fait partie d'un CISSS ou d'un CHSLD, il n'y a aucun problème.

Yan a l'impression que l'AFE n'a pas discuté avec le Ministère de l'Éducation et que les critères d'admission semblent un peu flous.

Les membres expriment que beaucoup de recalculs seront faits à la baisse suite au CRF et que c'est encore les étudiants qui vont payer le prix.

Il semble y avoir des exceptions, alors Yan se propose pour communiqué avec Simon ou Sophie pour dresser une liste. Par exemple, si l'étudiant était dans l'armée et que l'armée l'engageait pour aller porter main forte dans les hôpitaux, l'étudiant a-t-il droit à cette exemption.

Est-ce que la DPJ-CRDI pourrait être admissible dans le processus.

## **10. Varia**

Anne aborde le point de l'annonce d'EXTRAFAE concernant la fermeture du cycle 2019-2020. Le profil 3 ne peut plus réviser les dossiers en cours de 19-20.

Yan lui explique pourquoi que l'AFE a pris cette décision. Il s'agit de réduire le délai légitime dans le budget pour le Ministère de l'Éducation. Les reprises activent et la rétroaction mettaient un déficit dans le budget. Les demandes de renseignements sont la responsabilité de l'étudiant, il y a une logique dans leur propos. Les étudiants reçoivent des délais et des rappels pour ajuster à temps leur dossier.

Sébastien indique que selon le Code civil tu as un délai de 3 ans, il mentionne ne pas être certain de cette information et que si celle-ci concerne l'aide financière aux études.

Anne voudrait faire une campagne de sensibilisation pour assurer que leur dossier soit à jour.

Yan souhaite que l'AFE fasse une meilleure communication avec le DEI.

Un second point est discuté, les problèmes techniques de Contact. Le soutien technique des établissements scolaires a de plus en plus de difficultés avec les 2 versions informatiques. L'AFE va modifier le système avec des mises à jour.

Yan explique, qu'il faut informer nos soutiens informatiques qu'il ne faut jamais faire de mis à jour avec Explorer. Il explique qu'il est conscient qu'un jour le système va « planter » et que la technologie est trop vieille. L'AFE est également au courant, mais leur budget ne permette pas de changer de plateforme pour l'instant.

Isabelle, explique que le profil 3 a plus de nouvelles que le profil 2 et que les communications sont mal gérées, surtout lorsque ça concerne tous les responsables.

Sébastien aborde le sujet que l'AFE a annoncé qu'on ne pouvait plus suggérer aux étudiants de rembourser une certaine somme de leur dette afin de baisser leur limite d'endettement atteinte. Nous devons maintenant leur suggérer de faire une demande de dérogation pour éviter un problème de recalcul et éviter de faire des fausses promesses. L'option reste valide, mais nous ne devons plus la suggérer.

#### **11. Levé du comité**

Fin de la rencontre à 12 :10

Yan va nous contacter pour une nouvelle rencontre.

**Viviane Martel**

VP affaires internes et communications